

Conseil d'administration Musée du Louvre-Lens

Mardi 4 juillet 2023

Compte rendu de la réunion

Ordre du jour

I.	Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration en date du 10 mars 2023.....	4
II.	Gouvernance	4
	2.1. Installation des nouvelles personnalités qualifiées désignées par le Louvre et par les collectivités territoriales.....	4
	2.2. Renouvellement des représentants du Louvre	6
	2.3. Choix du nouveau Directeur ou de la nouvelle Directrice	6
	2.4. Délégations du nouveau Directeur ou de la nouvelle Directrice	10
III.	Point d'actualité et programmation	10
	3.1. Point d'actualité.....	10
	3.2. Présentation Parc en fête 2023	15
	3.3. Présentation de l'exposition « Animaux fantastiques ».....	18
	3.4. Installation des nouvelles personnalités qualifiées désignées par le Louvre et par les collectivités territoriales.....	22
IV.	Autres délibérations.....	24
	4.1. Autorisation de lancement de marchés et attribution de marchés publics	24
	4.2. Décision budgétaire modificative n° 1	25
	4.3. Évolution de la grille tarifaire	26
	4.4. Constitution de provision.....	27
	4.5. Évolution du tableau des emplois.....	28
V.	État des conventions/marchés conclus depuis le dernier Conseil d'administration	28

VI.	Information du Conseil d'administration sur les virements de crédits de chapitre à chapitre (délibération du 10 mars 2023)	28
VII.	Questions diverses	28

Étaient présents :

Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional Hauts-de-France
Valérie BIEGALSKI, Conseillère régionale Hauts-de-France
Aurore COLSON, Conseillère régionale Hauts-de-France
Hélène CORRE, Adjointe à la Culture, Ville de Lens
Valérie CUVILLIER, Conseillère départementale Pas-de-Calais
Dominique DE FONT-REULX, Directrice de la médiation et de la programmation culturelle au Musée du Louvre
Laurence Des CARS, Présidente-Directrice du Musée du Louvre
Mady DORCHIES-BRILLON, Conseillère régionale Hauts-de-France
Philippe DUQUESNOY, Représentant de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin
Sabine FINEZ, Conseillère régionale Hauts-de-France
Olivier GABET, Directeur du département des objets d'Art du Musée du Louvre
Aline FRANCOIS-COLIN, Directrice adjointe de la direction de la médiation du Musée du Louvre
Jean-Yves LARROUTUROU, Personnalité qualifiée
Henri LOYRETTE, Personnalité qualifiée
Jean-Paul MULOT, Conseiller régional Hauts-de-France
Hilaire MULTON, Directeur régional des Affaires culturelles
Souraya NOUJAIM, Directrice du département des Arts de l'Islam du Musée du Louvre
Daniel PERCHERON, Personnalité qualifiée
Kim PHAM, Administrateur Général du Musée du Louvre
Mathilde PROST, Conseillère chargée de l'Action territoriale auprès de la Présidente-Directrice du Musée du Louvre
Jean-François RAFFY, Sous-Préfet de Lens
Lucie RIBEIRO, Responsable de l'observatoire des publics du Louvre-Lens
Samia SADOUNE, Conseillère régionale Hauts-de-France
Frédéric SALAT-BAROUX, Personnalité qualifiée
Francis STEINBOCK, Administrateur Général Adjoint du Musée du Louvre
Ariane THOMAS, Directrice du département des Antiquités orientales du Musée du Louvre

Étaient également présents :

Rémi MAILLARD, Administrateur Général du Musée du Louvre-Lens
Frank ZERDOUMI, Gestionnaire juridique et instances du Musée du Louvre-Lens

Étaient excusés :

Christelle BUISSETTE, Vice-Présidente de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin
Bruno CLAVET, Conseiller régional Hauts-de-France
François DECOSTER, Vice-Président du Conseil régional Hauts-de-France
Georges-François LECLERC, Préfet de la Région Hauts-de-France
Vincent POMARÈDE, Directeur de la Médiation et de la Programmation culturelle du Musée du Louvre
Sylvain ROBERT, Maire de Lens
Marine TONDELIER, Conseillère régionale Hauts-de-France
Lorraine VILAIN, Représentante du personnel du Musée du Louvre-Lens

La séance, présidée par Laurence DES CARS, est ouverte à 14 heures 30.

Mme DES CARS. - Mesdames et Messieurs, je vous propose d'ouvrir notre Conseil d'administration. Nous avons à l'évidence atteint le quorum.

Je vous propose de désigner comme secrétaire de séance Sabine FINEZ qui pourra annoncer les pouvoirs et les excusés.

Je vous passe la parole pour faire l'appel.

Mme FINEZ procède à l'appel.

Christelle BUISSETTE excusée représentée par Philippe DUQUESNOY, Georges-François LECLERC excusé représenté par le sous-préfet Jean-François RAFFY, Vincent POMAREDE excusé a donné pouvoir à Aline FRANCOIS-COLIN, Sylvain ROBERT excusé représenté par Hélène CORRE, Marine TONDELIER excusée représentée par Samia SADOUNE.

I. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil d'administration en date du 10 mars 2023

Mme DES CARS. - S'il n'y a pas de question en introduction, nous allons passer à l'ordre du jour qui va se décliner en trois grands temps.

Après l'approbation du compte rendu de notre dernière réunion, nous aurons successivement un temps consacré à la gouvernance du Musée, un point sur l'actualité du Musée et sa programmation, puis quelques délibérations et informations.

J'en viens donc à l'ordre du jour avec, comme il est d'usage, le premier point qui est l'approbation du compte rendu de la réunion du 10 mars dernier. Y a-t-il des remarques ou des demandes de correction ? Si ce n'est pas le cas, je vous propose de procéder au vote.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

Le compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 10 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

II. Gouvernance

2.1. Installation des nouvelles personnalités qualifiées désignées par le Louvre et par les collectivités territoriales

Mme DES CARS. - Le deuxième point concerne la gouvernance avec, comme premier point, l'installation de nouvelles personnalités qualifiées désignées par le Louvre et par les collectivités territoriales.

Je vous propose de commencer par installer les nouveaux membres qui rejoignent aujourd'hui notre Conseil d'administration, en commençant par les personnalités qualifiées.

Comme vous le savez, les statuts du Louvre-Lens prévoient quatre personnalités qualifiées, dont deux désignées de manière concertée par les collectivités territoriales et deux par le Louvre. Les mandats des personnalités qualifiées renouvelées en 2020 s'achevaient le 30 juin 2023. Nous avons donc le plaisir d'accueillir et d'installer officiellement aujourd'hui les personnalités nouvellement désignées au sein de notre Conseil d'administration.

Du côté du Louvre, j'ai le plaisir de vous confirmer le renouvellement de Jean-Yves LARROUTUROU pour un quatrième mandat. Je le remercie pour son engagement constant à nos côtés. Merci, cher Jean-Yves.

En remplacement de Laure DALON qui a quitté la tête du Musée de Picardie pour celle du Musée des Augustins de Toulouse, j'ai sollicité Henri LOYRETTE qui nous fait l'honneur de nous rejoindre. Je le remercie très vivement pour sa confiance et sa présence aujourd'hui. Merci, cher Henri.

Du côté des collectivités territoriales, deux nouvelles personnalités ont été désignées, Daniel PERCHERON et Frédéric SALAT-BAROUX. Messieurs, bienvenue dans ce Conseil d'administration. Je ne sais pas si l'un d'entre vous souhaite dire un mot.

M. SALAT-BAROUX. - Juste un mot pour dire à quel point je suis honoré de rejoindre votre conseil.

C'est un moment important.

Mme DES CARS. - Merci beaucoup de votre présence.

M. PERCHERON. - Je suis très heureux surtout quand M. LOYRETTE est là. Comme j'ai été son complice numéro un, j'ai le sentiment que le soleil brille encore un peu plus fort à nouveau.

Je remercie ceux et celles qui m'ont proposé ce retour aux sources.

Mme DES CARS. - Merci aux deux présidents de leur présence dans ce Conseil d'administration.

Je voudrais également saisir ce moment pour remercier chaleureusement les personnalités qualifiées qui nous quittent, pour leur implication au cours de leur mandat à nos côtés.

Laure DALON a quitté depuis quelques mois le Musée de Picardie pour rejoindre la ville de Toulouse et son très beau Musée des Augustins qu'elle cherche à faire vivre autrement pendant sa période de fermeture pour travaux jusqu'en 2025, après le Musée de Picardie qu'elle a également dû piloter pendant la fermeture et les travaux. Nous lui souhaitons beaucoup de courage.

En même temps, c'est quelqu'un de très talentueux et je ne doute pas de sa réussite.

Jean-Philippe GOLD, Directeur du Comité régional du tourisme, a porté au sein du CA son regard de professionnel sur des sujets d'attractivité ô combien importants pour le Louvre-Lens.

Je sais que la fin de son mandat ne marquera pas la fin du partenariat entre le Louvre-Lens et Hauts-de-France Tourisme.

Enfin, Jean-Jacques AILLAGON, infatigable promoteur de l'Aménagement du territoire par la Culture, a été l'artisan, vous le savez, du Centre Pompidou Metz, alors qu'il était Président du Musée national d'Art moderne et du Centre Pompidou et initiateur avec Henri LOYRETTE de la création d'un deuxième lieu en dehors de la région parisienne pour présenter les collections du Louvre, alors qu'il était ministre de la Culture. Pris entre ses engagements à Paris et en Bretagne, Jean-Jacques AILLAGON avait demandé à passer la

main. Je suis également convaincue qu'il continuera de suivre et d'accompagner avec enthousiasme le Louvre-Lens qu'il aime tant.

2.2. Renouveau des représentants du Louvre

Mme DES CARS. - J'en viens au renouvellement des représentants du Louvre. Au-delà des personnalités qualifiées, notre Conseil d'administration compte également un nouveau membre aujourd'hui en la personne de Souraya NOUJAIM.

Elle a officiellement pris hier ses nouvelles fonctions de directrice du département des Arts de l'Islam au Musée du Louvre. Elle succède à Yannick LINTZ, nommée Présidente du Musée Guimet le 1^{er} novembre 2022. Souraya était directrice scientifique en charge de la conservation des collections du Musée du Louvre Abu Dhabi. Je me réjouis que symboliquement les trois Louvre soient désormais réunis au sein de notre conseil.

C'est un beau symbole.

Bienvenue, chère Souraya, dans cette instance.

2.3. Choix du nouveau Directeur ou de la nouvelle Directrice

Mme DES CARS. - J'en viens maintenant au choix du nouveau Directeur ou de la nouvelle Directrice qui est un point évidemment très important pour délibération.

Marie LAVANDIER a quitté ses fonctions le 2 mai pour prendre la présidence du centre des monuments nationaux. Nous avons engagé en concertation très étroite avec l'État et les collectivités territoriales la procédure de recrutement suivant les dispositions de l'article 12.1 des statuts de l'EPCC.

L'appel à candidatures précisant les éléments de cahier des charges pour le futur Directeur a été lancé dès le 3 mai dernier. La procédure précisant le déroulé des différentes étapes du recrutement a été envoyée ce même jour à l'ensemble des parties prenantes.

Les candidats avaient jusqu'au 4 juin pour se déclarer en transmettant notamment une note d'intention de dix pages reprenant les grandes lignes du projet qu'ils entendaient mener.

L'ensemble des candidatures reçues a été transmis par le Musée du Louvre aux personnes publiques représentées au Conseil d'administration du Louvre-Lens dès le 5 juin.

Après concertation de l'ensemble des parties prenantes durant la semaine du 5 au 9 juin, trois candidats ont été retenus pour les auditions. Le jury, où étaient représentés l'État, la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération et le Musée du Louvre, s'est tenu le 27 juin dernier ici même au Louvre-Lens. Un consensus s'est unanimement dégagé autour d'un profil. Nous sommes donc en mesure de statuer aujourd'hui sur la désignation du futur Directeur. Compte tenu d'un calendrier très resserré, le dossier vous est aujourd'hui remis sur table. Vous y trouverez notamment les propositions d'orientation artistique, scientifique, pédagogique ou culturelle présentées par la candidate qui a eu les faveurs du jury.

Y a-t-il des questions sur la procédure ? Un point qui ne serait pas clair ?

Pas de questions

Je vous propose donc de vous présenter la candidature retenue par le jury.

C'est Valérie CUVILLIER, vice-présidente du département du Pas-de-Calais, qui a siégé dans ce jury, qui va vous présenter la candidate retenue.

Mme CUVILLIER. - Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Effectivement, nous avons, comme Madame la Présidente l'a dit, reçu trois candidats qui étaient vraiment brillants dans leur exposé, qui ont tous eu un temps de parole identique et qui ont été également soumis aux questions du jury.

Une candidate s'est démarquée.

Il s'agit d'Annabelle TENEZE, dont vous avez le dossier sous les yeux, qui a fait l'unanimité.

Il nous semble qu'elle a vraiment toutes les qualités pour ce poste de direction.

Annabelle TENEZE est la Directrice Générale des Abattoirs, une institution qui se trouve à Toulouse, qui réunit le Musée d'Art moderne de la ville et également le fonds régional d'Art contemporain Occitanie.

Annabelle TENEZE s'est démarquée par le projet qu'elle nous a présenté, que vous avez également sur table, qu'elle a intitulé *Le Louvre en partage*, qui répond pleinement aux attentes des collectivités, par la mise en valeur du territoire. Nous y retrouvons vraiment un ancrage territorial fort et la volonté de développer les liens au niveau national, mais aussi à l'international, la volonté de travailler avec les autres lieux culturels – nous en avons beaucoup sur le territoire – et de valoriser ces lieux, le souci de faire accéder le plus grand nombre à l'Art, la volonté de travailler dans la proximité en proposant une programmation artistique de qualité.

Vous trouverez dans ce dossier les propositions de projets qu'elle a pu émettre au niveau des expositions temporaires, des projets qui pour nous, semble-t-il, seront fédérateurs.

La volonté, c'est vraiment de renouveler et de développer encore l'attractivité du Musée, comment le faire mieux qu'en proposant des expositions qui puissent à nouveau être originales et attractives.

Il nous semble qu'elle sera dans la lignée de Marie LAVANDIER, mais qu'elle va aussi impulser une nouvelle dynamique et apporter une nouvelle énergie.

Elle a également le souci de ses équipes avec lesquelles elle souhaite vraiment partager. Elle aura à cœur de valoriser le travail qui sera fait.

En ce qui me concerne, elle m'a vraiment paru – et je le lui ai dit – enthousiaste et passionnée par son travail.

C'est une historienne. Elle est passionnée d'histoire aussi, ce qui explique qu'elle a souhaité postuler ici, parce que comme elle l'a dit, la Galerie du Temps, c'est toute l'histoire qui se déroule en un même lieu, un lieu pour lequel elle a des projets au niveau du renouvellement de cette Galerie du Temps. Elle a su dans son projet valoriser chaque espace du Louvre-Lens, dire aussi ce qu'elle aurait envie de changer. Elle souhaite valoriser le parc de ce Musée, parce que c'est également ce qui fait la particularité de notre Louvre-Lens.

Elle a vraiment l'envie de dialoguer, de transmettre, de travailler à l'attractivité de ce lieu. Tout naturellement, il nous a paru évident que c'était la candidate qu'il fallait retenir pour ce musée.

C'est vraiment une personne qui est très spontanée, qui saura apporter une nouvelle dynamique au sein du Louvre-Lens.

Je ne sais pas si vous avez des questions ou des remarques.

En tout cas, quand on lit son projet, on sent vraiment, déjà, son amour pour ce lieu. C'est un lieu qui l'a marquée et où elle a envie de s'investir pleinement. Elle aura à cœur de travailler avec tous et, en premier lieu, avec le Louvre, bien entendu.

Mme DES CARS. - Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

M. BERTRAND. - Deux mots et une question. Le premier, c'est que sur les papiers, il y avait trois candidatures qui étaient à peu près de niveau équivalent. Finalement, les entretiens changent tout.

C'est clairement le choix qui s'est imposé. Dans ce que vous avez dit à l'instant, Madame, deux points résument bien notre ambition : l'attractivité et la proximité.

Comme tout le monde n'a pas pu participer à ce jury, qu'est-ce qui a fait sa différence par rapport aux autres candidatures ?

Mme DES CARS. - Je vais être un peu plus explicite que dans ma première réponse : la grande qualité de son projet que je trouve très juste par rapport au Louvre-Lens dans les missions et les valeurs qui sont celles du Louvre-Lens, sa capacité à dialoguer avec l'ensemble des départements du Louvre.

C'est très important pour la réussite de ce projet. Dans son attitude, il y avait une forme d'évidence, de sérénité dans sa candidature, un enthousiasme, et moins sans doute de tension et de nervosité que d'autres candidats. J'ai trouvé qu'il y avait une sorte d'évidence dans sa présence.

Y a-t-il des questions ?

Est-ce que d'autres membres du jury voulaient éventuellement intervenir ?

Hilaire MULTON, voulez-vous dire un mot pour l'État ?

M. MULTON. - Effectivement, il y avait trois candidatures avec des profils différents, mais un niveau d'exigence assez exceptionnel. Le Président de Région a rappelé l'attractivité, le rayonnement et la proximité.

Cette candidate est passée par l'école des Chartes. Elle connaît les codes et les enjeux de la conservation et d'un rayonnement européen.

C'est surtout une candidate qui est partie des territoires, qui a fait un parcours, après le Musée national Picasso, en Limousin dans un centre d'Art et dans un musée qui est aussi un FRAC avec des enjeux d'organisation, de structuration, de politique des connexions complexes. Nous savons que les missions des FRAC ne sont pas celles des musées.

Dans une métropole comme Toulouse qui a construit aussi son ambition, elle a un très bon réseau, une forme de sérénité, et aussi une spontanéité par rapport à ce territoire qui

semble importante. Son parcours l'a menée du centre-ouest au sud-ouest. Elle fait le choix de Lens et du bassin minier.

Au regard des projets d'exposition qu'elle a portés, nous voyons bien que c'est quelqu'un qui cherche les passerelles, qui cherche l'Orient et l'Occident. C'est aussi la question qu'elle évoquait sur les héritages à travers le monde gothique et le gothique aujourd'hui, c'est-à-dire les musiques actuelles, la mode gothique. Cette articulation entre sa culture classique, son choix des territoires et son ambition internationale font qu'au regard des autres candidatures, elle s'est imposée par une forme d'évidence.

Mme DES CARS. - Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole de la part des membres du jury ou d'autres membres du Conseil d'administration ?

M. LARROUTUROU. - Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Je voulais juste souligner, parce que je ne suis pas sûr que nous avons eu l'occasion de le faire dans ce conseil, tout ce que nous pouvons retenir du mandat précédent qui est extraordinaire, et remercier Marie LAVANDIER pour tout ce qui a été accompli.

Je ne connais pas la candidate, mais je suis impressionné par le processus de nomination et la façon dont il s'est déroulé. Profitant des minutes avant le conseil, j'ai parcouru non la lettre, mais le projet. Pour quelqu'un dépourvu de compétences et d'expertise, cela se lit bien.

C'est intéressant. On a envie de voir la suite, notamment les quelques propositions d'exposition qui sont formulées. J'ajoute que j'ignorais jusqu'à très récemment que ce serait d'Annabelle TENEZE dont nous parlerions aujourd'hui, mais à Toulouse, j'ai constaté à plusieurs reprises qu'elle avait suscité une espèce d'enthousiasme par ce qu'elle faisait aux Abattoirs. Pour ma part, je peux dire que l'exposition sur la *Dame à la licorne* était absolument remarquable. C'est sans doute quelqu'un qui est capable de se mettre sur les épaules des prédécesseurs pour faire encore plus et mieux. Merci de soumettre au conseil cette très belle candidature.

Mme DES CARS. - Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole sur cette proposition ?

Si ce n'est pas le cas, je vais vous proposer de délibérer dans des conditions de majorité particulière, puisque les statuts prévoient une majorité renforcée des deux tiers des membres du CA pour le choix au poste de Directeur. Une fois n'est pas coutume, pour cette délibération, je vais procéder un peu différemment, je vais solliciter un vote positif. Qui vote pour cette nomination ?

Mme Annabelle TENEZE est nommée Directrice du Musée du Louvre-Lens à l'unanimité.

Mme DES CARS. - Je voulais évidemment remercier les équipes du Louvre-Lens, cher Rémi, pour la période d'intérim qui va se prolonger un peu jusqu'au mois de septembre. Vous la gérez de manière collégiale, en lien constant avec le Louvre. Nous sommes là pour vous aider et vous épauler en permanence. Je voulais vraiment saluer l'ensemble de l'équipe et je sais votre mobilisation quotidienne pour faire que cette période d'intérim se passe le mieux du monde.

Je précise qu'un communiqué de presse annonçant la nomination d'Annabelle TENEZE sera publié à l'issue même de ce Conseil d'administration, c'est-à-dire dès cet après-midi.

Je précise d'ailleurs que la ministre de la Culture a souhaité être associée à ce communiqué de presse, non pas dans le processus, puisque nous sommes autonomes dans notre décision, mais simplement pour saluer la nomination d'Annabelle TENEZE qu'elle connaît bien et qu'elle apprécie beaucoup.

Elle était tout à fait enthousiaste sur ce choix. Je vous demande de bien vouloir attendre la fin de ce Conseil d'administration et de cette publication institutionnelle avant de relayer cette information à l'extérieur de cette instance.

2.4. Délégations du nouveau Directeur ou de la nouvelle Directrice

Mme DES CARS. - J'en viens à la délégation du nouveau Directeur ou de la nouvelle Directrice. La nouvelle Directrice étant désignée, je vous propose de statuer dès aujourd'hui sur ces délégations prévues par les statuts. Je vais passer la parole à Rémi MAILLARD qui va vous préciser comment cette délibération a été établie.

M. MAILLARD. - Nous avons proposé de ne pas perdre de temps et de pouvoir, dans le souci de la continuité du service, disposer d'une délégation très rapidement, dès la nomination de la nouvelle Directrice.

La délibération qui vous est proposée est assez fidèlement le décalque des délégations qui étaient celles de Marie LAVANDIER auparavant. Nous y ajoutons les délégations qui ont pu être apportées par d'autres délibérations qui ont succédé à celle de 2017 qui était la première délibération de délégation, notamment la capacité, le 10 mars dernier, de faire des virements de chapitre à chapitre. Nous aurons un point d'ailleurs consacré à cette question en toute fin de Conseil d'administration.

La proposition tient également compte de jurisprudences récentes, notamment sur la fixation de bornes sur la délégation en matière de marchés publics.

C'est quelque chose qui se situe dans le droit fil des délégations qui étaient exercées par Marie LAVANDIER auparavant.

Mme DES CARS. - Merci beaucoup. Y a-t-il des questions sur ce point ?

Je vous propose de procéder au vote.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

Les délégations de la nouvelle Directrice sont adoptées à l'unanimité.

III. Point d'actualité et programmation

3.1. Point d'actualité

Un document PowerPoint est projeté.

Mme DES CARS. - Nous en venons au point d'actualité de programmation.

Je vais passer évidemment la parole à Rémi pour évoquer les temps forts de la vie du Musée depuis notre dernier Conseil d'administration.

M. MAILLARD. - Une petite précision avant de démarrer sur la présentation du diaporama. Je ne vais pas y revenir dans le détail. Marie LAVANDIER avait eu l'occasion de présenter, au cours du dernier Conseil d'administration du mois de mars, un *digest* du rapport d'activité.

Je vous signale que sur table, vous avez la version *in extenso* du rapport d'activité qui est tout récemment sorti des presses.

Je n'y reviens pas, mais je vous invite à consulter ce document qui retrace toute cette année exceptionnelle de 2022 de notre dixième anniversaire que vous allez retrouver en détail dans le document.

Pour en venir aux temps forts de l'actualité du Musée depuis notre dernier Conseil d'administration, depuis le 10 mars, nous avons inauguré l'exposition *Paysage. Fenêtre sur la nature*, le 28 mars dernier.

L'exposition dure quelque temps encore, jusqu'au 24 juillet.

C'est le moment de commencer à avoir des indications en termes de fréquentation de l'exposition.

Nous avons une bonne fréquentation de cette exposition.

Marie LAVANDIER l'indiquait régulièrement en Conseil d'administration, c'est toujours un peu plus difficile de faire vivre des expositions de peinture ici au Louvre-Lens. Néanmoins, nous avons une exposition de peinture qui fonctionne bien, qui a une très bonne réception dans la presse. Vous avez là aussi sur table une petite revue de presse autour de l'exposition et de sa réception critique.

C'est aussi un très bon accueil de la part du public, puisque nous étions à 57 825 entrées hier. Cela fait 82 jours que l'exposition est ouverte. Comparativement, après 84 jours d'ouverture, nous étions à 58 000 entrées pour l'exposition *L'empire des roses* et à 59 000 pour l'exposition *Amour*. Nous sommes pour l'instant dans l'épure de ces expositions passées. Nous sommes globalement dans une exposition qui attire comme la moyenne des expositions du Louvre-Lens.

Qualitativement, c'est une exposition sur laquelle nous avons de très bons retours.

Là aussi, Marie LAVANDIER ironisait régulièrement sur le caractère stalinien des taux de satisfaction des visiteurs quand elle faisait le retour sur les expositions : 96 % des visiteurs sont soit satisfaits soit très satisfaits de leur visite de l'exposition. Un autre chiffre, 85 % des visiteurs ont été intéressés par la scénographie particulière élaborée par Laurent Pernot, artiste contemporain, et notamment par ce dispositif de variation de la luminosité sur les œuvres qui incite vraiment les visiteurs à s'attarder plus longtemps sur les œuvres qui sont présentées. Cela fonctionne très bien avec le public. Nous avons depuis ce week-end un effet, évidemment, chef d'œuvre qui profite aussi à l'exposition *Paysage*. Je laisserai la présidente en parler.

Je vous invite à découvrir cette exposition si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire. Nous organiserons, pour les quelques-uns d'entre vous qui souhaiteraient la parcourir rapidement, une visite juste après le conseil. N'hésitez pas à venir vers nous si vous souhaitez bénéficier de cette proposition.

Deuxième temps fort, l'ouverture de l'exposition de Bertille BAK, exposition dans le Pavillon de Verre, qui a été inaugurée le 24 mai dernier et qui se terminera à la fin du mois de septembre. Pour rappel, c'est une artiste de la région. Elle est originaire d'Arras, mais elle a des attaches dans le bassin minier. Elle a été résidente ici à Lens à la fondation Pinault en 2020. Elle est actuellement en lice pour le prix Marcel Duchamp dont les résultats seront connus le 2 octobre prochain. Marie LAVANDIER avait eu l'occasion de vous présenter cette exposition au cours du dernier Conseil d'administration du 10 mars.

C'est pourquoi je ne vais pas y revenir. Je voudrais simplement vous dire que c'est une exposition pour laquelle nous avons de bons retours de la part du public, notamment d'un public originaire du bassin minier qui a plaisir à retrouver les portraits de coronas. Pour l'anecdote, parmi le public, notre Assistante de direction a été très touchée de retrouver la Cité 5 de Barlin, dont elle est originaire et qui est présentée dans le film de Bertille BAK.

Évidemment, cela permet de retrouver un univers qui est familier et qui est assez évocateur pour les visiteurs qui viennent du bassin minier. Pour les autres, c'est aussi l'occasion de découvrir une démarche artistique particulière dans l'immersion dans les communautés humaines avec lesquelles elle travaille, très poétique, qui joue aussi sur l'humour et qui, en même temps, évoque de vrais sujets autour du travail, de l'évolution aussi des sociétés et une exposition que je vous invite également à découvrir si vous ne l'avez pas encore fait.

Autre temps fort, comme chaque année, la *Nuit européenne des musées* a eu lieu le 13 mai dernier avec le soleil qui s'est couché sur le Louvre-Lens pour laisser la place à une grande lune éclairée monumentale et très poétique en plein milieu du hall du Musée.

Toute la soirée, le public a été invité à se laisser porter par cette ambiance un peu magique avec les sons, les ambiances de la nuit.

Elle a bénéficié, comme chaque année et aussi fortement que les années précédentes, d'un accompagnement par la médiation, les ateliers de création de masques, des moments musicaux, avec notamment une série de concerts baroques de l'ensemble Il Buranello et également des visites dansées dans les espaces d'exposition.

En tout, sur la journée, 5 300 personnes ont pu bénéficier des actions du Musée et des visites de nos espaces. Globalement, après 18 h, ce sont 3 614 personnes dans les espaces d'exposition, avec cette année encore un nouveau « combo » qui commence à devenir habituel, puisque c'était le moment de *La Route du Louvre*, le samedi 13 mai au soir et le dimanche 14 mai. La 18^{ème} édition de *La Route du Louvre* a été un événement sportif qui fait partie maintenant de l'ADN du Musée.

C'est un temps fort qui marque la vie du Musée tous les ans.

13 000 personnes ont participé aux différentes courses qui ont été organisées pendant cette édition, avec de très bons résultats, puisque le marathon a été couru en 2 heures 08. C'est une magnifique performance. D'ailleurs, pour la petite anecdote, c'est la première année où Marie LAVANDIER a pu participer à une randonnée de *La Route du Louvre*. Elle était plutôt mobilisée les années précédentes du côté de l'organisation.

Les organisateurs avaient poussé le culte de la personnalité jusqu'à appeler une des randonnées, la randonnée *Marie Lavandier* !

C'était un très bon moment et un très beau « combo » cette année avec la *Nuit européenne des musées*.

J'en profite pour vous signaler une information que nous avons eue très récemment. Nous aurons le plaisir d'accueillir sur le site la flamme olympique. Lens et Liévin sont villes étapes pour le parcours de la flamme olympique qui passera chez nous le 3 juillet 2024 et qui passera évidemment aussi par le stade Bollaert.

J'en profite pour remercier notamment le département du Pas-de-Calais.

M. PERCHERON. - Avec un chef d'œuvre grec peut-être ?

Mme DES CARS. - Nous accueillons aussi la flamme, donc il faut nous laisser quelques chefs d'œuvre aussi au Louvre Paris !

M. MAILLARD. - C'est une opération sur laquelle le département du Pas-de-Calais a été très fortement à la manœuvre et nous remercions d'avoir mis le Louvre-Lens sur le parcours de cette flamme olympique et d'avoir mis en lumière le parc et le Musée.

Pour poursuivre sur le printemps, récemment, les 17 et 20 mai, a eu lieu la poursuite de nos opérations hors les murs avec à nouveau, pour la deuxième fois, une opération hors les murs autour de *Paysage* au cœur du centre commercial Westfield Euralille avec plus de 1 300 personnes qui ont participé aux actions de médiation dans la galerie du centre commercial.

Je vous signale à cette occasion que nous sommes en train de travailler sur de futurs hors les murs autour de l'exposition *Animaux fantastiques*, à nouveau à Euralille, mais aussi évidemment à Noyelles-Godault.

Enfin, nous allons revenir aux dix ans, puisqu'à l'occasion du dixième anniversaire du Musée, a été organisé un concours d'écriture autour de l'architecture du Musée. Le livre est paru en début d'année civile 2023, un peu en décalé par rapport à la date de notre anniversaire. Nous n'avions pas encore eu l'occasion de saluer et de remettre les prix aux lauréats de ce concours d'écriture.

Cela a été chose faite le 2 juin, la veille des rendez-vous au jardin.

C'était intéressant de faire cette mise en lumière à l'occasion de ce qui fait l'une des particularités de l'architecture du Musée et notamment le parc. C'était un événement que nous avons croisé avec une autre date importante, le dévoilement avec Hilaire MULTON du label « Jardin remarquable » obtenu par le Musée. Nous n'avions pas encore eu l'occasion de dévoiler cette plaque au public. Vous voyez à l'écran cette mise en lumière de ce label qui vient couronner à la fois l'œuvre de Catherine MOSBACH, mais aussi le travail au quotidien de l'équipe de jardiniers qui étaient présents ce jour-là avec Hilaire MULTON et les équipes du Musée, à l'occasion des rendez-vous au jardin.

C'est un printemps riche en événements. Je laisse évidemment Madame la Présidente évoquer un autre événement important très récent.

Mme DES CARS. - Quelques mots pour dire que l'arrivée de *La Dentellière* au sein même de la Galerie du Temps, que nous avons inaugurée il y a huit jours, marque et

symbolise évidemment l'engagement du Louvre aux côtés du Louvre-Lens au plus haut niveau de ses collections.

Après le prêt du *Scribe accroupi* pour la célébration des dix ans du Louvre-Lens, nous avons immédiatement commencé à réfléchir avec Marie LAVANDIER et avec le directeur du département des peintures, que je voudrais saluer ici, Sébastien ALLARD, auprès d'une peinture extrêmement importante, un des chefs d'œuvre des collections du Louvre.

Notre proposition s'est orientée vers *La Dentellière*, parce que c'est évidemment un des chefs d'œuvre universels des collections du Louvre, parce qu'il y avait aussi un lien particulier avec cette région, la tradition dentellière, un lien qui nous paraissait juste de rappeler cette histoire et cette tradition, et aussi parce qu'il y avait une actualité européenne forte autour de Vermeer. Vous savez que Vermeer a bénéficié d'une rétrospective très importante au Rijksmuseum d'Amsterdam il y a quelques semaines encore.

L'idée était bien de profiter de cet immense succès.

Je rappelle que 650 000 visiteurs ont été accueillis à Amsterdam pour cette exposition.

Beaucoup d'ailleurs de nos compatriotes n'ont pas pu voir l'exposition, parce que les réservations étaient complètes depuis longtemps. Nous nous sommes dit aussi qu'il était important de souligner trois dimensions : le chef d'œuvre universel, l'ancrage territorial et la dimension européenne du Louvre-Lens. Il était important d'ancrer de façon forte – et ce sera aussi une des grandes missions d'Annabelle TENEZE – et de développer ce rayonnement européen. Il y a beaucoup de choses à construire, avec de grandes institutions de l'Europe du Nord, et notamment du côté des Pays-Bas.

Le tableau est arrivé directement d'Amsterdam à Lens il y a une quinzaine de jours. Il a trouvé tout naturellement sa place au sein de la Galerie du Temps avec un très bel accueil médiatique. Je pense que vous avez vu la couverture médiatique absolument remarquable dont a bénéficié cette annonce.

C'est aussi un très bel accueil du public, parce qu'on me dit que la fréquentation a bondi de 40 % depuis l'arrivée de *La Dentellière*, ce qui prouve qu'il y a un effet chef d'œuvre. Ce que je souhaite redire devant cette instance, c'est que vous pouvez parfaitement compter sur l'engagement du Louvre, de sa présidence, pour que le Louvre-Lens bénéficie de façon totalement régulière, organique et normale de la présence de chefs d'œuvre universels de ses collections. Je rappelle que *La Dentellière* sera au Louvre-Lens pour un an, comme pour *Le Scribe accroupi*. On prend un peu l'habitude de cette présence annuelle et de cette variation dans les différentes collections du Louvre. C'est important de garder cette vision complète, la vocation universelle du Louvre et de ses collections.

Je voulais remercier tous ceux qui ont été les complices de ce beau secret pendant quelques semaines. Pardon de ne pas avoir pu partager avec cette instance lors du dernier Conseil d'administration, mais il fallait garder le secret, parce que les médias sont très friands des scoops et nous voulions évidemment réserver cette primeur au public du Louvre-Lens.

M. BERTRAND. - Tout est remarquablement bien dit.

Mme DES CARS. - Merci de cet accueil et nous sommes très fiers au Louvre Paris de voir *La Dentellière* au Louvre-Lens pendant un an.

Y a-t-il des demandes de parole ou des réactions sur cette actualité ?

M. BERTRAND. - L'image de gauche à l'écran, c'est le Louvre-Lens, parce que nous étions quelques-uns à avoir assisté à la découverte du tableau, mais très vite, une fois les discours terminés, c'est le grand public qui s'est approprié la Galerie du Temps.

Il y avait des personnes de tous âges, des toujours jeunes, mais aussi des très jeunes. Je pense que l'image de gauche montre bien justement ce que nous voulons faire ici.

Mme DES CARS. - C'est une belle image.

3.2. Présentation Parc en fête 2023

Mme DES CARS. - Nous en venons à l'autre partie de l'actualité de Louvre-Lens qui est très riche en ce moment, qui est la présentation de Parc en fête 2023.

Notre Conseil d'administration coïncide avec l'ouverture de la saison estivale de Parc en fête. Vous avez d'ailleurs aperçu des installations d'artistes sur votre chemin.

Je vais laisser la parole à Gauthier VERBEKE qui va vous présenter Parc en fête 2023.

M. VERBEKE. - Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration, cette saison Parc en fête, pour les nouveaux membres du conseil qui ne la connaissent pas, c'est une saison estivale du Louvre-Lens qui a été imaginée depuis l'année 2017, qui a été pensée à l'origine pour un public très voisin du Musée, qui habite le territoire de proximité.

Beaucoup de personnes ne partent pas en vacances. L'idée très généreuse de cette saison Parc en fête était d'offrir, à travers deux mois d'animations pas seulement culturelles, mais aussi sportives, de loisir, de bien-être et de santé, un ensemble de programmations très cohérent et assez riche, complètement gratuit qui permette d'offrir des « vacances » au Louvre-Lens. Cette nouvelle saison Parc en fête, par extension, a beaucoup de succès auprès des visiteurs qui viennent d'abord pour visiter le Musée. Il s'agit aussi d'une invitation à découvrir l'entièreté du site qui fait 20 hectares et du parc dont nous parlions précédemment. Il s'agit aussi d'une façon de développer un public touristique qui peut rester plus longtemps sur la destination du Louvre-Lens en complétant sa visite des espaces.

Pour l'année 2023, la saison Parc en fête va se recentrer davantage sur les alentours du musée.

L'année dernière, nous avons essayé d'avoir une opération Parc en fête multi sites. Cette année, l'ensemble des installations va se concentrer autour de la galerie d'exposition temporaire et de la Scène. Nous avons eu la chance d'avoir un budget un peu plus important aussi sur cette saison Parc en fête que l'année précédente, un budget qui s'élève à 170 000 € et qui a été, par ailleurs, soutenu par du mécénat, par le Cercle des mécènes, par du mécénat privé, Décathlon en l'occurrence, mais aussi bien sûr, par des subventions, en l'occurrence Politique de la ville dans le cadre de nos quartiers d'été, et un soutien de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin.

Je souligne que ces opérations Parc en fête sont l'occasion de fédérer de nombreux partenaires autour du Musée, partenaires institutionnels, la Région, le Département, la Ville, la Communauté d'Agglomération, mais aussi un grand nombre d'associations, de partenaires un peu moins structurés, qui œuvrent dans des champs très différents et très complémentaires du Musée, comme le sport, la santé, l'animation de loisir, la lecture, les médiathèques et les centres sociaux et centres de loisirs qui sont très présents dans ces programmations.

Les installations ont plusieurs types de nature.

Comme les années précédentes, il y aura des animations loisirs qui ont vocation à attirer les familles et les jeunes, avec un mur d'escalade, un mini-golf, des choses qui sont maintenant des grands classiques de la saison Parc en fête et qui attirent beaucoup de publics. Entre parenthèses, l'année dernière, nous avons environ 60 % du public de Parc en fête qui étaient des familles et plus de la moitié des participants qui étaient originaires de l'Agglomération Lens-Liévin.

Cette année, nous avons voulu mettre davantage l'accent sur les installations artistiques qui ponctuent un parcours dans le parc et qui viennent compléter également la présence d'œuvres d'art déjà présentes dans l'ensemble du parc. Je ne vous les détaillerai pas. Si vous le souhaitez, une visite vous attend juste après le Conseil d'administration afin de faire la découverte de ces installations et de rencontrer les artistes qui sont en partie présents cet après-midi. Tout cela est servi par une programmation assez riche, assez dense, qui s'articule autour de quatre grands temps forts.

Le premier temps fort aura lieu ce week-end avec une ouverture à la fois festive et sportive, puisque depuis l'année dernière, la programmation de Parc en fête s'inscrit dans la lignée des JO 2024.

Ainsi, l'année dernière, cette année et l'année prochaine sont marquées du sceau olympique, avec tout un ensemble de propositions pour lesquelles je ne pourrai pas rentrer dans le détail, mais qui tournent autour de toutes les disciplines olympiques.

Une semaine qui nous tient à cœur depuis l'année dernière, c'est la semaine des championnes avec le partenariat du RC Lens qui vise justement à mettre en valeur pendant toute une semaine le sport au féminin dans le parc, avec la présence de sportives professionnelles, mais aussi de sportives amatrices, et également la mise en valeur réellement de la pratique sportive au féminin.

Nous avons un autre temps fort autour du vélo vers la mi-août et un grand temps de clôture à la fin du mois d'août où nous allons de nouveau avoir des temps très festifs qui se mêlent à cette entrée sportive.

Nous avons voulu mettre aussi l'accent sur la petite enfance cette année en ayant davantage d'installations pour les tout-petits.

Cette année pour la première fois, nous allons proposer des balades en poney dans le parc.

C'est quelque chose qui risque d'avoir beaucoup de succès auprès du public.

À côté de cela, pendant toute la saison et chaque jour, c'est une programmation assez riche, gratuite là encore, pour le public qui se rend dans le parc et dans le Musée, avec à la fois un axe culturel, un axe de découverte artistique, avec en particulier le pentathlon

des Arts qui sera proposé chaque jour en extérieur auprès du plan d'eau, mais aussi la découverte et la sensibilisation à la nature avec des cafés potagers et des potagers pour les tout-petits, et bien sûr un axe santé bien être qui est présent dans l'offre du Musée depuis déjà quelques années avec toutes les semaines des rendez-vous, là aussi, qui mêlent bien-être et découverte du site.

J'ajoute, pour clôturer cette courte présentation, que nous avons eu un géant du *Scribe accroupi* qui s'est mis à marcher à travers le territoire de l'agglomération. Pendant toute la saison estivale, un deuxième géant va prendre son envol littéralement pendant le mois de juillet et le mois d'août, un géant *Pazuzu* qui sera là pour annoncer la future exposition *Animaux fantastiques*, qui va lui-même traverser tout le territoire et qui terminera son voyage durant les Journées européennes du patrimoine au mois de septembre.

Mme DES CARS. - Merci beaucoup.

L'année dernière, plus de 14 000 personnes ont participé aux activités de Parc en fête.

C'est un immense succès populaire et intergénérationnel, ce qui est évidemment très important et nous nous en réjouissons.

Je voulais profiter de ce point pour saluer le travail formidable de Gautier qui quittera le Louvre-Lens le 17 juillet pour prendre le poste stratégique de Directeur de la médiation et du développement des publics au Louvre Paris.

J'ai déjà eu l'occasion à plusieurs reprises de saluer le travail des équipes du Louvre-Lens sur la médiation qui est le fer de lance et l'ADN de ce projet de musée.

C'est aujourd'hui le Louvre qui va en bénéficier.

Gautier a débuté, ici, au Musée comme médiateur culturel en 2014. Il a grimpé les échelons jusqu'à devenir Directeur de la médiation. Je voudrais saluer votre engagement, et ce n'est pas un vain mot dans votre cas, cher Gautier, au service des publics avec lesquels vous avez réussi à créer cette relation naturelle, humaine, de proximité, qui est la marque de fabrique du Louvre-Lens. Je voudrais saluer votre attention à renouveler sans cesse les contenus, les propositions, les formats pour renouveler l'intérêt du public et parler à chacun. Les ateliers parent-enfant, les focus groupes, les hors les murs dans les centres commerciaux, dans l'Egyptobus, les formats décalés comme l'Egypto-disco – j'attends à Paris l'Egypto-disco – lors de l'exposition Champollion, portent la marque de votre créativité.

Je voudrais donc saluer votre engagement en tant que manager de l'équipe numériquement la plus importante du Musée, et c'est aussi un signe très fort de l'identité du Louvre-Lens. J'ai toute confiance dans l'équipe des médiateurs et des chargés de projet pour poursuivre dans la même voie. Je sais qu'Annabelle TENEZE partage le même intérêt qui était celui de Marie LAVANDIER pour la médiation.

Je voudrais également saluer Ludovic DEMATHIEU qui assurera avec Véronique PETITJEAN et Hélène BOUILLON l'intérim de Gautier après son départ.

(Applaudissements)

Toujours dans la programmation, je vais passer maintenant la parole à Hélène BOUILLON – et c’est un point pour délibération – qui va nous présenter l’exposition de cet automne, *Animaux fantastiques*, puisqu’elle en assure le commissariat.

3.3. Présentation de l’exposition « Animaux fantastiques »

Mme BOUILLON. - Je suis très heureuse de pouvoir vous présenter cette exposition qui est une exposition dans la lignée de celles qui sont faites depuis cinq ou six ans sur de grandes thématiques universelles, que nous traitons sur un temps très long.

Celle-ci aborde des animaux fantastiques qui, comme vous avez sans doute pu le remarquer depuis une dizaine ou une vingtaine d’années, sont de plus en plus nombreux dans notre vie quotidienne ! Nous allons essayer de comprendre pourquoi en remontant jusqu’aux origines.

Nous serons accueillis dans cette exposition par un petit spécimen de chimère prêté par le Musée national d’histoire naturelle qui commence à tisser les fils de cette thématique, d’abord les caractéristiques principales de ces animaux fantastiques, leur hybridité, des thématiques même encore plus contemporaines. Sont-ils réels ? Ne sont-ils pas réels ? Est-ce que certains existent encore ? Comment interagissent-ils avec nous et que disent-ils de nous ?

Nous commencerons cette exposition par le commencement avec l’arrivée des animaux fantastiques que nous connaissons toujours – griffons, dragons – et d’autres qui sont peut-être un peu moins connus. Tous arrivent à la fin du néolithique, au moment où les grandes civilisations commencent à se structurer au Proche-Orient et dans l’Égypte ancienne.

Ces animaux fantastiques représentent – en tout cas on le subodore, parce que nous n’avons pas encore de texte pour l’attester – les terreurs sacrées qui s’emparent des êtres humains face à une nature qui déborde et que l’on ne s’explique pas.

Très vite, ces animaux fantastiques vont être confrontés à celui qui veut mettre de l’ordre dans la nature et qui est l’être humain.

Quand on examine les premiers textes mythologiques qui en attestent, nous avons toujours un dieu ou un héros anthropomorphe, en combat singulier avec ces animaux fantastiques qui vont donc représenter la nature domptée par l’homme.

Ces premiers textes sont des textes mésopotamiens, qui très vite vont influencer d’autres civilisations dans le bassin méditerranéen et se retrouver dans la mythologie grecque plus connue, mais aussi dans la Bible. En outre, il y a d’autres formes de combat dans d’autres mythologies qui ont été redécouvertes au XIX^{ème} siècle, par exemple dans la mythologie nordique.

Un tournant apparaît dans l’ère chrétienne.

Alors que ces combats fondateurs étaient des combats qui mettaient l’homme aux prises avec un adversaire, dans la religion chrétienne – et Saint Jean est très ferme sur ce point –, le dragon représente le mal. Il y a une moralisation de ces combats fondateurs avec l’ère chrétienne, où ces combats deviennent le combat du bien contre le mal et ces héros sauroctones vont se trouver être les héros qui combattent du côté des anges.

Dans une troisième partie, nous verrons que la caractéristique principale de ces créatures fantastiques, c'est d'être magiques.

Cette magie a été utilisée dès l'Antiquité. On s'en est servi pour pouvoir se protéger, d'abord contre les maladies. Là, grâce au Département des Antiquités orientales, nous allons retrouver notre ami Pazuzu qui est venu à plusieurs reprises au Louvre-Lens et qui va maintenant bénéficier de son géant. D'autres objets attestent du fait que ces créatures fantastiques sont utilisées à des fins apotropaïques, c'est-à-dire pour éloigner le mauvais sort et la maladie, dans ce que j'ai appelé une protection rapprochée, pour protéger les grands de ce monde, et ainsi protéger toute la communauté.

Ces animaux fantastiques sont aussi des créatures qui gardent les frontières de l'univers.

Ce sont des gardiens, la plupart du temps, de trônes divins, mais aussi de temples et de tombes, et ce dans la plupart des civilisations, aussi bien dans le bassin méditerranéen et dans le monde occidental que nous connaissons mieux, que dans les autres civilisations comme la civilisation chinoise.

Enfin, ces créatures fantastiques sont des symboles, des symboles d'un savoir millénaire, même originel, puisque ces animaux fantastiques représentent la nature.

C'est un savoir qui ne peut être partagé que par des initiés. Ils deviennent soit des symboles dans l'astrologie avec les créatures qui peuplent le zodiaque qui a été inventé par les Mésopotamiens, qui ensuite s'est transmis à travers l'Empire perse, puis par les Grecs et les Romains, mais aussi dans un savoir qu'on dit hermétique et qui se transmet depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Nous bénéficierons, en plus, de ces très beaux prêts du Louvre et de la BNF, d'une collection assez peu connue du Mucem qui est la collection du Mage Edmond, qui était l'astrologue de la Cour à l'époque de Napoléon III.

Ensuite, nous aurons au cœur de l'exposition, une partie sur les dragons, parce que le dragon, c'est l'animal fantastique par excellence. Il a vraiment le don d'ubiquité, puisqu'on le retrouve à toutes les époques et dans toutes les civilisations. On entend par dragon, puisque dragon vient du mot dracon qui veut dire celui qui regarde fixement, un être serpentiforme, donc un serpent monstrueux qui, dans pratiquement toutes les civilisations, représente à la fois un élément chtonien, la bête qui sort de terre et qui représente à la fois le monde des ténèbres et le monde de la mort, mais aussi la régénération et la naissance de la végétation, et qui représente aussi l'élément aquatique.

Ainsi, nous verrons dans un premier temps une cartographie de ces dragons et, dans un deuxième temps, nous allons faire une petite histoire de l'Art du dragon de fantasy, le dragon que l'on voit dans *Game of Thrones* et dans le *Seigneur des anneaux*, parce qu'il a une histoire. Nous avons des jalons dans l'histoire de l'Art occidental depuis le Moyen Âge où on représente ces êtres de manière très diverse. Un dragon peut être aptère ou peut avoir une ou deux paires d'ailes, peut avoir une ou deux paires de pattes. Cependant, à partir du XIV^{ème} siècle, il y a véritablement un jalon, d'une part dans le fait qu'on choisit le plus souvent la couleur verte pour le représenter, car à partir du XIV^{ème} siècle, la couleur verte devient la couleur du diable et du glauque, de tout ce qui n'est pas très sain, d'autre part, on le pare d'ailes de chauve-souris, ces ailes membraneuses, qui vont contraster avec les ailes duveteuses des anges.

Par ailleurs, il y a un nouveau jalon dans l'histoire de l'Art, plutôt à partir de la fin du XVIII^{ème} et du XIX^{ème} siècle qui est le fait que ces êtres deviennent de plus en plus reptiliens. Nous sommes à cette époque dans la découverte des dinosaures, les reptiles qui sont appelés par celui qui va commencer à les étudier, des lézards terriblement grands.

À partir de cette époque, ces lézards terriblement grands vont dialoguer avec le dragon, le dragon prenant les caractéristiques du dinosaure et inversement.

La cinquième partie s'intéressera à l'habitat des animaux fantastiques. Nous avons déjà vu que c'était des gardiens entre l'ici-bas et l'au-delà.

Effectivement, depuis l'Antiquité, ce sont des êtres qui peuplent les frontières des mondes, les frontières du réel. Nous verrons qu'il y a eu bien évidemment des tentatives pour les décrire, au fur et à mesure des grandes explorations de la planète. Nous en avons aussi rapporté certaines parties. Il y a eu une corne de licorne qui s'est avérée être une dent de narval, mais aussi des têtes de dragon comme cette tête de dragon de Mons qui est un crocodile empaillé, mais qui a été pris à partir du XIV^{ème} siècle comme étant une véritable bête qui avait été rapportée par un chevalier local. Tout cet univers va peupler les cabinets de curiosité qui fleurissent à partir du XVII^{ème} siècle.

Il se trouve que c'est à peu près à la même époque qu'on commence à se demander sérieusement si ces animaux existent.

Au XVII^{ème} siècle, on n'ose pas vraiment les remettre en question, puisque l'on parle soi-disant de licorne dans la Bible. On parle bien évidemment du dragon. C'est surtout à partir du XVIII^{ème} siècle que les encyclopédistes vont mettre un point final à cette existence réelle des animaux fantastiques.

À partir de là s'opère un bouleversement.

Au lieu d'être des animaux des marges du monde réel, ces animaux vont devenir des animaux des marges de notre psyché, puisqu'au XIX^{ème} siècle, les courants romantique et symboliste vont s'emparer des anciens mythes pour essayer de représenter l'hubris des hommes ou pour représenter tous les fantasmes et les choses qui fascinent les artistes. Qu'est-ce qui fascine le plus un artiste du XIX^{ème} siècle quand c'est un homme ? C'est la femme fatale. Là, c'est le grand dossier des symbolistes, la femme fatale représentée par un dragon, la plupart du temps un sphinx, quelquefois une sirène. C'est aussi la représentation de nos fantasmes et de nos cauchemars, par exemple, dans la *Tentation de Saint-Antoine* qui est une longue tradition dans l'histoire de l'Art.

A l'époque contemporaine, surtout à partir du moment où ces animaux fantastiques sont devenus des animaux avec lesquels on peut rire, puisque les animaux fantastiques sont subversifs, par essence, et on peut donc les utiliser avec beaucoup d'humour, ces animaux fantastiques proposent ce qu'on peut appeler des normes alternatives, d'autres manières de penser le monde, d'autres manières de penser notre société. Depuis une vingtaine d'années, les animaux fantastiques, notamment la licorne, mais aussi le Minotaure, sont utilisés pour déconstruire nos préjugés ou nos stéréotypes de genre.

Enfin, dans la dernière partie, nous allons essayer de répondre à cette question initiale : pourquoi autant de licornes, autant de dragons dans le monde contemporain ?

La réponse du commissaire, c'est de dire : sans doute parce que nous en avons besoin.

Depuis le XVIII^{ème} siècle et la tentative de représenter le monde par la science, le merveilleux a quitté le monde.

Ainsi, à partir du XIX^{ème} siècle, nous allons retrouver ces animaux fantastiques dans de nouvelles implications dans l'Art qui reprennent d'anciennes légendes ou d'anciens récits, comme celui Du Tasse, ainsi que dans une autre forme de littérature qui se crée avec le romantisme, la littérature pour enfants, pour la jeunesse, dans des spectacles de l'étrange qui peuvent être dans le merveilleux positif, mais aussi dans le merveilleux terrifiant, avec le romantisme noir, ce que l'on appelle le gothique, et qui représente notre nostalgie d'un monde pensé comme collectif. Il est la plupart du temps médiéval dans la fantasy, mais il peut être aussi un passé collectif dans l'Antiquité, mais que nous pouvons aussi considérer être un passé interne, ou en tout cas très personnel, qui est le monde de l'enfance dans lequel on pense encore que ce merveilleux est possible.

C'est sur cette note à la fois ludique et nostalgique que nous terminerons l'exposition. Juste avant de terminer, je voulais quand même vous préciser que, bien évidemment, nous bénéficions encore une fois de chefs-d'œuvre absolus du Musée du Louvre qui représentent plus de 25 % des prêts des 56 prêteurs. Nous aurons aussi – et c'est quelque chose de très important au Louvre-Lens – des moments où nous pourrons voir du cinéma, avec deux salles de cinéma, et une bibliothèque, puisque nous ne pouvions pas passer à côté du caractère véritablement très littéraire de cette thématique.

La première salle de cinéma a été programmée par notre collègue Du Fresnoy, Pascale PRONNIER, et Antoine DE BAECQUE. La deuxième salle de cinéma est une programmation dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle, avec des enfants à la fois de Lens et de La Courneuve qui ont proposé les extraits que vous pourrez voir dans l'exposition, ainsi que les ouvrages que vous pourrez lire en bibliothèque.

Mme DES CARS. - Merci beaucoup, Hélène. Y a-t-il des questions ou des réactions sur le très beau projet d'exposition qui vient de nous être présenté ?

M. PERCHERON. - Une simple question : la bête du Gévaudan ?

Mme BOUILLON. - Effectivement, je n'ai pas traité de la bête du Gévaudan, mais j'aurais pu.

Cela fait partie de cette cryptozoologie que nous n'avons pas pu aborder, parce que nous ne pouvions pas parler de tout, mais qui est très intéressante, parce que c'est entre le réel et l'irréel, exactement comme le Kraken, dont on vient de se rendre compte très récemment qu'il existe, ou même le Yéti, puisqu'un chercheur vient de prouver que le Yéti est en fait un ours himalayen qui n'était pas connu.

Mme DES CARS. - En tout cas, nous pouvons imaginer un très grand succès public auprès de la jeunesse.

C'est aussi un projet qui permet énormément de développements pédagogiques et d'animations. Il va falloir que nous délibérions sur une question assez pratique et technique, puisqu'il s'agit d'ouvrir l'autorisation d'engagement qui permet de finaliser la passation des

marchés des travaux scénographiques et de transport pour cette exposition. Rémi, une précision sur cette délibération ?

M. MAILLARD. - C'est l'habitude que nous avons prise à partir de l'exposition *Picasso*, pour les expositions qui sont à cheval sur deux exercices, de pouvoir traiter ces expositions dans le cadre de l'autorisation d'engagement crédit de paiement qui permet de lisser les crédits de paiement sur les deux exercices budgétaires. C'est l'objet de la délibération qui vous est proposée. Cela faisait sens de vous proposer ce projet de délibération en même temps que la présentation d'Hélène BOUILLON.

Mme DES CARS. - Je soumetts à la délibération cette proposition.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

La délibération concernant l'autorisation d'engagement pour l'exposition Animaux fantastiques est adoptée à l'unanimité.

3.4. Installation des nouvelles personnalités qualifiées désignées par le Louvre et par les collectivités territoriales

Mme DES CARS. - Nous en venons à la programmation Arts vivants pour la saison septembre 2023 à février 2024.

C'est évidemment une programmation qui va venir en lien à l'exposition *Animaux fantastiques* que vient de vous présenter Hélène BOUILLON. Je vais passer la parole à Véronique PETITJEAN et Robin DELATTRE pour une présentation à deux voix.

Mme PETITJEAN. - Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'administration, le Louvre-Lens est une cité culturelle ouverte à tous et le pôle Arts vivants y participe évidemment.

C'est une équipe, une scène où nous sommes actuellement et c'est une programmation d'une soixantaine de rendez-vous durant l'année. Robin DELATTRE qui est responsable par intérim de la programmation de ce pôle a imaginé avec les équipes et en lien notamment avec la médiation, un programme en résonance avec l'exposition, un programme qui est familial. Vous avez vu le thème de cette exposition fantastique, pluridisciplinaire et généreux à l'image du Musée. Je laisse le soin à Robin de nous présenter la slide suivante.

M. DELATTRE. - Bonjour à toutes et à tous. Les animaux fantastiques peuplent la musique. Nous allons le voir au travers de trois rendez-vous, que ce soit la musique classique, la musique baroque ou la musique contemporaine.

Nous allons ouvrir la saison Animaux fantastiques avec un rendez-vous incontournable pour le Louvre-Lens qui est le festival *Muse & Piano*, la huitième édition de ce festival dont la direction artistique est assurée par Rodolphe BRUNEAU-BOULMIER qui est programmateur à la Scala de Paris, qui est également producteur sur France Musique. Il a invité cinq pianistes émérites et tout au long de ces trois jours de festival, nous allons traverser ce répertoire où les animaux fantastiques seront rois, à travers les différents espaces du Musée.

Nous poursuivrons avec *Arca Ostinata*, un concert de musique baroque qui est un mini-opéra inventé par Nino LAISNE pour un seul instrument, le théorbe, qui est un luth de la musique baroque.

Le musicien va jouer devant une espèce de retable immense ciselé, formant un vrai travail d'ébénisterie, qui va se métamorphoser tout au long du concert et laisser apparaître de nombreuses créatures fantastiques.

Par ailleurs, Marie LAVANDIER souhaitait également avoir une signature musicale forte autour de cette exposition et avec l'Aéronef, nous sommes en train de réfléchir à une proposition musicale, un hommage à Moondog qui était un compositeur américain assez singulier.

C'est un hommage qui serait porté notamment en tête d'affiche par Bertrand BELIN.

Enfin, nous souhaitons également inviter Lionel BEGUE après l'avoir rencontré avec l'association Cabane. Lionel BEGUE a créé un solo dansé qui s'inspire de l'un des mythes les plus connus des *Métamorphoses* d'Ovide, celui d'Actéon transformé en cerf par Diane.

C'est cette métamorphose et cette lente disparition que va nous proposer Lionel BEGUE.

En partenariat avec Le Fresnoy, nous allons proposer le palmarès du Festival international du film d'Art.

Dans ce palmarès 2023, deux films font notamment écho à l'exposition et seront présentés au public.

C'est forcément une thématique qui amène à une programmation très familiale. Nous avons de nombreuses propositions pour les familles. Nous commencerons avec la conférence illustrée pour les enfants, proposée par Hélène BOUILLON qui va nous révéler les origines de tous ces animaux fantastiques présentés dans l'exposition. Nous poursuivrons avec un concert en partenariat avec le 9.9 bis que nous proposerons dans la médiathèque du Musée, du groupe régional Kawataro, le Kawataro étant un animal fantastique du folklore japonais. Le répertoire musical de ce groupe est très inspiré de la fantasy et de la littérature jeunesse.

Nous avons également une proposition dont nous sommes très fiers.

C'est un partenariat avec la Compagnie de l'oiseau-mouche qui est une compagnie roubaisienne, qui a un rayonnement national et dont la particularité est que tous les comédiens et comédiennes ont un handicap mental ou psychique et la metteuse en scène, Lisa GUEZ, va proposer une modernisation du conte de la *Petite sirène*. C'est une création 2023. Le spectacle a été créé il y a quelques semaines seulement. En partenariat avec Culture commune, la scène nationale du bassin minier, nous allons pister les créatures fabuleuses. C'est un spectacle qui fait écho à l'engagement écologique également du Louvre-Lens, puisque les créatures fabuleuses en question dans ce titre ne sont pas du tout les licornes ou les dragons, mais plutôt l'aigle, le loup ou l'ours. Ce spectacle propose de montrer comment les traces laissées par chacun de ces animaux nous en disent long sur son comportement. C'est un spectacle qui est inspiré d'une conférence de Baptiste MORIZOT qui est d'ailleurs cité dans le texte de clôture de l'exposition *Paysage*.

En danse, nous avons également souhaité accueillir la prochaine création du Ballet du Nord qui collabore à nouveau avec Françoise PETROVITCH, une artiste plasticienne que

nous aimons beaucoup au Musée, puisque l'une de ses sculptures est exposée en permanence dans le parc. Nous allons accueillir ce spectacle qui sera créé en novembre prochain à Marseille.

Bien sûr, nous avons également une programmation cinéma riche autour de cette exposition, une programmation familiale.

Avec la thématique des animaux fantastiques, nous ne pouvions pas passer à côté de l'un des monuments de la pop culture, *Harry Potter*. Nous diffuserons l'ensemble de la saga sur un seul week-end, les huit films. Bien sûr, nous restons dans le partenariat avec la CALL, des *Mioches au cinoche*, ce dispositif d'éducation à l'image en partenariat également avec les différents cinémas du territoire. Nous diffuserons les quatre films en ciné atelier, *Zébulon le dragon*, *L'histoire sans fin*, film culte, *U la licorne* et *Icare* qui réinterprète l'histoire d'Icare et du Minotaure.

Mme DES CARS. - Merci beaucoup à tous les deux. Y a-t-il des questions et des réactions sur cette programmation ? (*Non.*) Je vous propose de voter.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Merci beaucoup.

La délibération portant sur la programmation Arts vivants pour la saison septembre 2023 à février 2024 est adoptée.

IV. Autres délibérations

4.1. Autorisation de lancement de marchés et attribution de marchés publics

Mme DES CARS. - Nous en venons au point 4 de notre ordre du jour qui concerne les autres délibérations, avec une série de propositions.

La première concerne l'autorisation de lancement de marchés et d'attribution de marchés publics.

M. MAILLARD. - Compte tenu de la période d'intérim, c'est une délibération qui vise à autoriser l'attribution et le lancement de marchés publics. Vous avez délibéré tout à l'heure sur la délégation auprès de notre nouvelle Directrice. Nous sommes sur des marchés qui auraient pu passer dans la délégation de Marie LAVANDIER, mais compte tenu du contexte, il nous semblait important de partager avec le Conseil d'administration l'attribution de ces deux marchés.

Le premier concerne la sécurité.

C'est le marché le plus important en valeur du Musée, un peu plus de 2 millions d'euros tous les ans. C'est un marché qui a été attribué par la CAO et qui a été attribué à la même société, Luxant, qui a fait une proposition très compétitive à la fois sur le plan qualitatif et sur le plan économique. C'est une entreprise régionale qui tenait beaucoup à remporter à nouveau ce marché, qui était la mieux-disante. Nous vous proposons de valider l'attribution de ce marché à la société Luxant. Vous retrouvez dans le corps de la délibération l'ensemble du détail de l'analyse.

La deuxième opération concerne un deuxième marché important, dont il a déjà été question au sein de ce Conseil d'administration au moment de la validation de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage d'une opération de renouvellement de l'ensemble des éclairages muséographiques, qui est portée financièrement par le Conseil régional.

Nous pouvons à nouveau remercier le Conseil régional pour le déclenchement de cette opération qui est vraiment très importante de mise en lumière, au sens propre du terme, des œuvres du Musée.

C'est une opération sur laquelle le Louvre-Lens est en maîtrise d'ouvrage déléguée. C'est une opération sur laquelle nous avons eu des difficultés dans l'exécution du marché qui avait déjà été attribué, avec un lot qui a été résilié aux torts du titulaire. La délibération vise à autoriser le Directeur par intérim à attribuer à nouveau ce marché qui doit faire l'objet d'une présentation lors de la CAO du 13 juillet qui est une date qui n'est peut-être pas forcément la plus confortable, mais qui vise à tenir le rétro planning de la réalisation de cette opération de renouvellement des éclairages muséographiques, conformément au calendrier qui avait été défini avec les services régionaux. Je précise que c'est une opération qui est menée en concertation complète avec les services techniques de la Région. La délibération vise à nous permettre d'engager ce marché dès cet été pour être au rendez-vous notamment de la fin de l'année d'*Animaux fantastiques*.

M. PHAM. - Je voudrais simplement saluer le fait que le marché de prestations de service de sécurité, de sûreté et de gardiennage soit commun avec le centre de conservation du Louvre de Liévin.

Ce type de coopération et de synergie sur des marchés publics, de coopération entre établissements, n'est pas si fréquent et cela mérite d'être salué. Il y a eu un beau travail conjoint des équipes, avec comme chef de file le Louvre-Lens.

Mme DES CARS. - Nous allons en venir au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?
Merci beaucoup.

4.2. Décision budgétaire modificative n° 1

Mme DES CARS. - Ce point concerne une modification du budget que nous avons voté en mars dernier.

M. MAILLARD. - Il y a deux dimensions dans cette décision budgétaire modificative. Premièrement, des opérations neutres qui se compensent en recettes et en dépenses. D'abord, une augmentation de l'enveloppe des partenariats avec la presse. Vous savez que cela fait l'objet d'une facturation croisée. Le Musée facture auprès d'organes de presse de la visibilité et la visibilité est également facturée par les organes de presse. Nous avons une opération qui s'équilibre. L'enveloppe prévue s'avère insuffisante par rapport à la mise en lumière des activités du Musée cette année.

C'est un premier élément qui se compense en recettes et en dépenses.

Deuxième élément qui se compense en recettes et dépenses, ce sont des recettes supplémentaires sur des questions de maintenance que nous nous proposons de réattribuer pour la réalisation de travaux, notamment dans le cadre de sinistres. Nous percevons des indemnités.

Cela semblait logique que les crédits soient rétablis pour le service en charge de la maintenance pour réaliser les travaux pour réparer ces sinistres.

Une opération se compense également en recettes et en dépenses sur l'entretien du restaurant et de la cafétéria. Vous savez que nous sommes rentrés dans une nouvelle concession de service pour ces activités. Le contrat de concession prévoit une réalisation des

opérations d'entretien par le Musée, avec évidemment un remboursement intégral par le concessionnaire. Cela avait été oublié au moment de l'élaboration du budget primitif. La décision modificative vise à corriger cet oubli.

Nous avons deux dépenses nouvelles, une légère augmentation de l'enveloppe pour *Animaux fantastiques* qui vient de vous être présenté dans le cadre de l'AE que vous avez votée, et la nécessité – et ce sera la délibération qui va suivre – de constituer une provision pour risque de contentieux dans le cadre d'un contentieux devant le tribunal administratif. Ces deux dépenses supplémentaires sont plus que compensées par un volume plus important d'annulations de rattachements sur les exercices antérieurs par rapport à ce qui avait été prévu au moment du budget primitif au mois de mars.

Mme DES CARS. - Y a-t-il des questions sur ces points ? Si ce n'est pas le cas, je vous propose de voter. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

La décision budgétaire modificative n° 1 est adoptée.

4.3. Evolution de la grille tarifaire

M. MAILLARD. - Deux opérations sont concernées par cette délibération. Une première opération consiste à permettre le partenariat avec l'Aéronef, salle lilloise. Il était important, pour éviter des distorsions entre les deux partenaires, que le Louvre-Lens puisse tarifier les places de concert au même tarif que le tarif de l'Aéronef.

Cela suppose que nous fassions une exception à la grille tarifaire habituelle du Louvre-Lens pour permettre la réalisation de ces opérations en partenariat avec cette structure.

Le deuxième point concerne un service qui nous était demandé par les visiteurs. Vous savez que depuis l'exposition *Picasso*, nous avons mis en place une web application, un compagnon de visite numérique, qui permet avec son propre smartphone d'accéder à des contenus de médiation numérique dans l'ensemble des espaces d'exposition du Musée avec des propositions qui sont évidemment renouvelées pour chaque exposition. Pour autant, nous avons une partie de notre visitorat qui n'a pas de smartphone.

Il était souhaité que nous puissions développer un service de prêt de smartphones, ce que nous sommes en train de travailler. Nous vous proposons pour la future exposition *Animaux fantastiques*, de mettre en place ce service et de le tarifier, avec une tarification relativement raisonnable, accessible et démocratique, puisque nous proposons un plein tarif à 2 € pour pouvoir emprunter un smartphone et accéder à la web application.

C'est une tarification et un service qui se veulent expérimentaux. Il s'agit pour nous de mesurer si le tarif est le bon, de mesurer si le dimensionnement du parc est le bon et si cela répond à un besoin, et de pouvoir vous faire un retour évidemment au sein d'un prochain Conseil d'administration sur la mise en place de ce nouveau service.

Mme DES CARS. - Y a-t-il des questions sur ces points ?

M. MULTON. - Merci de cette présentation sur les partenariats et les coréalizations. Vous savez mon obsession de ce sujet dans cette instance.

La demande de l'Aéronef pose question. Quels sont les principes qui ont présidé au choix, puisque c'est une scène de musique actuelle qui a plusieurs partenariats, la métropole, l'État évidemment puisque c'est un label ?

Est-ce la demande de non-concurrence avec leurs propres tarifs ou est-ce la demande de non-concurrence par rapport aux autres acteurs culturels du territoire ?

En effet, vous coréalisez beaucoup avec des EPCC du territoire, avec le 9.9 bis, avec la scène nationale Culture commune.

Cette question tarifaire, *a priori*, ne se posait pas jusqu'alors.

Au regard des demandes que nous faisons et de la fragilité du secteur des musiques actuelles que nous voyons dans la reconquête des publics pour les scènes de musique actuelle, que tous les partenaires publics qui sont présents autour de la table financent, cette demande me questionne et je voudrais en connaître les raisons par rapport au choix qui est celui du directeur de l'Aéronef, Benoit OLLA. Nous étions au Conseil d'administration.

Ils sont très vertueux en matière d'écologie, de soutenabilité, en mettant à disposition une plateforme d'accès des publics. Toutefois, je voudrais que vous nous précisiez les raisons qui appellent à cette question d'harmonisation tarifaire, alors même que cela rentre peut-être en confrontation avec votre propre logique tarifaire par rapport au public du bassin minier, qui n'est pas celui de la métropole.

M. MAILLARD. - La question était effectivement celle de la cohérence par rapport aux tarifs habituellement appliqués par l'Aéronef, tarifs un peu plus élevés que les tarifs qui sont habituellement appliqués au sein du Louvre-Lens. Nous sommes aussi sur des formats qui sont particuliers, ponctuels. Nous avons accueilli récemment une première opération avec French 79, concert d'électro. Nous avons 900 personnes ici à la Scène du Musée.

C'était important de pouvoir s'appuyer sur les tarifs qui sont habituellement ceux de l'Aéronef, puisqu'ils portent l'essentiel de la production de ces opérations. Vous avez souligné que nous étions assez fréquemment dans des coproductions. C'est le signe du travail en partenariat du Louvre-Lens avec de nombreuses structures du spectacle vivant sur le territoire. Sachant que d'habitude, quand nous sommes en partenariat avec d'autres structures culturelles du territoire, nous sommes souvent sur des tarifs qui sont soit équivalents soit inférieurs. Cela facilite l'alignement des tarifs du Louvre-Lens sur les tarifs des partenaires, ce qui n'est pas le cas sur l'Aéronef.

Mme DES CARS. - Merci beaucoup pour ces précisions. Y a-t-il d'autres questions sur ce point ? Je vous propose de délibérer.

Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Merci beaucoup.

La délibération concernant la grille tarifaire est adoptée à l'unanimité.

4.4. Constitution aux provisions

Mme DES CARS. - Je rappelle que la mise en place de provisions est une obligation comptable pour le Musée. Rémi peut préciser la délibération.

M. MAILLARD. - Il s'agit d'un contentieux introduit par d'anciens guides conférenciers vacataires du Musée.

C'est la nécessité de provisionner le montant de l'indemnisation qui est réclamée par ces anciens vacataires, même si nous avons bon espoir de convaincre le tribunal administratif de la légalité de notre pratique. Nous aurons l'occasion de vous en reparler quand nous aurons la décision du tribunal administratif. Je pense que nous avons un argumentaire à faire valoir.

Mme DES CARS. - S'il n'y a pas de question, je vous propose de procéder au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

La délibération visant la constitution de provisions est adoptée.

4.5. Évolution du tableau des emplois

M. MAILLARD. - Vous êtes amenés au sein du Conseil d'administration à vous prononcer régulièrement sur le tableau des emplois pour changer des intitulés de poste, ajuster des fourchettes de grade, pour tenir compte de l'évolution des missions des agents du Musée ou pour mettre en place des stratégies de recrutement sur des postes vacants.

Cinq postes sont concernés. Je précise que le comité social territorial qui s'est réuni le 20 juin sous la présidence de Mme FINEZ a émis un avis favorable sur ces évolutions de supports de postes au sein de l'équipe du Musée.

Mme DES CARS. - Y a-t-il des questions sur ce point ?

Nous passons au vote. Qui vote contre ? Qui s'abstient ?

La délibération relative à l'évolution du tableau des emplois est adoptée.

V. État des conventions/marchés conclus depuis le dernier Conseil d'administration

Mme DES CARS. - Enfin, deux derniers points pour information, avec d'abord l'état des conventions et marchés conclus depuis le dernier Conseil d'administration.

Vous avez tous les éléments sur table dans votre dossier. Y a-t-il des questions particulières sur ces conventions ou des demandes de précision ? Tout est clair ?

VI. Information du Conseil d'administration sur les virements de crédits de chapitre à chapitre (délibération du 10 mars 2023)

Mme DES CARS. - Dernier point, l'information du Conseil d'administration sur les virements de crédits de chapitre à chapitre, délibération du 10 mars 2023. Vous savez que la nouvelle instruction comptable permet désormais de virer des crédits d'un chapitre à l'autre sans qu'il soit besoin de décision du Conseil d'administration. Nous avons délibéré le 10 mars dernier pour autoriser de tels virements. Vous avez le détail dans un tableau de l'ensemble de ces virements. Y a-t-il des questions ou des remarques particulières sur cette information ? Tout est clair ?

VII. Questions diverses

Mme DES CARS. - Y a-t-il des questions diverses ou des demandes de prise de parole en cette fin de Conseil d'administration ?

M. PERCHERON. - Votre intervention tout à l'heure sur Vermeer approchait de la perfection.

Cela me donne la force d'intervenir à mi-chemin entre l'anecdote et les fondamentaux qui ont présidé à la naissance du Louvre-Lens en présence d'Henri LOYRETTE. *La Dentellière* est chez nous.

Au même instant, un événement assez rare se produit : le Racing club de Lens devient le club de cœur de l'ensemble des Français.

Au cœur de ce roman d'amour qui fait que Lens est le véritable champion affectif du championnat, il y a *Les corons*, l'hymne de la mi-temps dont on me parle un peu partout.

Aujourd'hui, le Racing croule sous les demandes d'abonnement. Près de 100 000 personnes veulent participer à l'épopée des Sang et Or. Or sur ces 4 kilomètres carrés Louvre-Lens, premier Musée du monde, et stade Bollaert, cathédrale du football européen, je souhaite que la communication, sans coûter un centime au Louvre, ni aux autres, que le mécénat et l'amour récent, mais profond des Français pour le Racing club de Lens, se conjuguent.

Autrement dit, je pense que nous devons nous accrocher, à notre manière, raisonnablement, sérieusement et sincèrement à la notoriété du football lensois.

Nous pouvons communiquer.

Bien sûr, le Louvre est une marque mondiale. Lens devient une marque européenne. Cela a été le cas il y a 20 ans dans une relative indifférence. Cependant, quand un dimanche après-midi on vient au match et qu'on voit cet espace recouvert des couleurs sang et or, cette marée humaine qui va vers une communion collective, on se dit que le Louvre en fait partie.

C'est pourquoi je souhaite que nous puissions étudier, à un moment donné, la manière d'utiliser cette notoriété, cette télévision quotidienne et hebdomadaire d'un événement lensois qui sera par ailleurs européen et que nous puissions aussi interpellier le mécénat pour qu'il s'associe à nous. Le Président du Racing club de Lens est un homme remarquable. Il est comme le président BERTRAND. Il a investi sans discuter près de 78 millions d'euros pour que le Racing ne fasse pas faillite, sorte de l'anonymat et connaisse un nouveau destin, ce qui veut dire que nous pouvons travailler ensemble.

Mme DES CARS. - Ce sont de très beaux enjeux de communication qui seront au cœur, certainement, des sujets portés par la nouvelle Directrice. J'ajoute aussi que cela fonctionne dans les deux sens. L'appropriation par les supporters des œuvres et notamment du *Scribe accroupi* dans les tribunes du stade Bollaert, c'était une image extraordinaire.

M. PERCHERON. - En plus, quand 40 000 personnes qui n'ont pas la publicité de l'exposition, je suis toujours un peu surpris.

C'est plus le résultat de la marche des choses que d'une volonté négative. J'en ai parlé au président du Racing, le roi mage qui comme Henri LOYRETTE a beaucoup apporté, pour lui dire : « Est-ce que vous êtes d'accord ? ». Il m'a dit : « oui, je suis d'accord pour travailler avec le Louvre, pour accueillir le Louvre quand il le faut. »

Mme DES CARS. - Ce sont de beaux projets et de belles perspectives.

Merci infiniment, Monsieur le Président.

M. LARROUTUROU. - Il faut un hymne du Louvre-Lens !

M. BERTRAND. - Vous avez le Signal de la Région, cette grande tour qui est parfois utilisée à des vertus de communication.

Je crois que nous avons votre accord pour reproduire *la Dentellière* sur ce Signal de la région.

Des dizaines de milliers de personnes passent devant tous les jours. Je pense que cela renforcera l'attractivité.

Je voulais insister sur un deuxième point.

Générationnellement, je ne suis pas le plus investi dans les réseaux sociaux. Néanmoins, je pense qu'il faudra voir avec la nouvelle Directrice comment nous devons nous booster sur les réseaux sociaux. Nous ne serons pas du jour au lendemain le Louvre, bien évidemment.

Je regardais les chiffres tout à l'heure.

Ils sont impressionnants. Quand nous voyons le foisonnement de tout ce qu'il se fait ici et autour d'ici, nous avons besoin de changer notre façon de faire sur les réseaux sociaux. Je pense que nous pourrions imprimer davantage notre marque.

Il y a toute cette logique avec un certain nombre de voisins.

Il y a des lointains qui viennent ici, mais nous avons surtout 6 millions de visiteurs potentiels que sont tous les habitants des Hauts-de-France. Je pense que les réseaux sociaux peuvent nous y aider.

Sur l'autre aspect, j'aurai l'occasion d'y revenir quand la nouvelle Directrice aura pris ses fonctions.

Je ne sais pas quelle est la durée des différents mandats à la tête de cet établissement, mais où aurons-nous amené le Musée du Louvre-Lens à la fin de cette décennie ?

C'est très important. Cette région est en pleine transformation. Il est évident qu'au-delà de la transformation économique, il y a la transformation par la Culture et bien évidemment le Louvre-Lens y contribuera toujours dans les tout premiers rôles.

Mme DES CARS. - Je me permets de préciser aussi que je souhaite que l'information sur la programmation du Louvre-Lens soit beaucoup plus présente au sein du Louvre et notamment sous la pyramide.

C'est la même chose pour le Louvre Abu Dhabi. Je souhaite que les deux Louvre soient présents. Nous sommes en train de réfléchir à ces questions d'information au cœur même de l'entrée et de la visite du Louvre Paris.

C'est aussi un endroit où il faut communiquer sur la richesse de programmation du Louvre-Lens et sur la belle aventure du Louvre Abu Dhabi. Nous y réfléchissons aussi au Louvre.

Il me reste à vous rappeler que nous aurons un Conseil d'administration exceptionnel, actuellement prévu le 29 septembre dans les agendas des uns et des autres.

Il pourrait y avoir une petite modification de date. Il sera plus spécifiquement consacré à la refonte de la Galerie du Temps, à son évolution. Nous prendrons tout le temps qu'il faut pour en parler.

C'est un projet qui a été lancé par mon prédécesseur, Jean-Luc MARTINEZ, et porté par Marie LAVANDIER, et que la nouvelle Directrice doit s'approprier.

C'est ce qui sera fait dès cet été, puisqu'elle rencontrera aussi bien l'agence Sanaa que l'agence AtoY qui est l'agence de scénographie qui a été choisie après concours pour cette évolution de la Galerie du Temps. Je souhaite que les débats soient les plus complets possibles sur cette question qui est centrale et importante. Il ne s'agit pas d'oublier ou de détruire, mais de réfléchir tous ensemble à l'évolution nécessaire, plus de dix ans après l'ouverture, à la rotation des prêts du Louvre, puisqu'il y a à la clé une nouvelle liste d'œuvres extrêmement importantes du Louvre qui seront là pour une dizaine d'années en moyenne au sein de la Galerie du Temps. Tout ceci nécessite d'être accompagné et d'être fait dans l'harmonie du projet initial. Ce sera une séance importante, riche.

Je vous donne rendez-vous à la fin du mois de septembre en vous souhaitant un très bel été. Merci infiniment de votre présence.

La séance est levée à 16 heures 10.